

Motions adoptées lors du Conseil d'Administration de l'UNECD, le 12 juin 2010 à Montrouge

-  L'UNECD regrette le manque de communication concernant les mesures incitatives à l'installation propre à chaque région et demande la création rapide d'un forum d'information pour une meilleure visibilité.

-  Consciente de la situation démographique actuelle de la profession de chirurgien dentiste, l'UNECD propose la mise en place d'une première année d'exercice libéral en collaboration sous contrat spécifique dans une zone médicalement sous dotée. Cette solution permettra d'améliorer l'offre de soin et d'impulser une dynamique d'installation dans ces régions.

-  Au vu de la situation actuelle et des délais envisagés, l'UNECD s'inquiète de la mise en place de l'Internat qualifiant en 2011.